



Programme officiel - Premium List

Vallée Secrète

1010, chemin de la Traverse
Saint-Raymond, Qc
G3L 3C4



5^e & 6^e Concours TRAVAIL DE FLAIR 5th & 6th SCENT DETECTION trials

**SAMEDI & DIMANCHE
11 & 12 NOVEMBRE 2023
SATURDAY & SUNDAY
NOVEMBER 11th & 12th 2023**

**DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS / OPENING OF ENTRIES :
Mercredi 20 septembre à 19h00 (HAE) / Wednesday 20 September 19h00 (HAE)**

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: / CLOSING DATE FOR ENTRIES
Lundi 16 octobre (21h00 HAE) ou quand la limite sera atteinte /
Monday, October 16 (21:00 pm HAE) or when entries limit is reached**

**Inscriptions limitées à 80 recherches par jour
ou jusqu'à ce que les tâches du juge totalisent 7 heures de jugement par jour.
Maximum de 2 chiens par propriétaire (maniés par la même personne dans une même classe)**

***80 entries limited per day
or when the judge assignments have reached 7 hours of judging per day.
Maximum of 2 dogs per owner (handle by the same person in the same class)***

**Il sera possible d'inscrire un chien le jour du concours, une heure avant le commencement du concours si l'horaire le permet (frais supplémentaires s'appliqueront)
*Day of trial entries will be accepted up to one hour prior to the start of the trial, if space is available (fees will be applied).***

Une liste d'attente sera établie s'il y a lieu. / *A waiting list will be established if necessary.*

**Le club permet aux chiens de races croisées et de races non reconnues d'être inscrits au concours.
*The club allows mixed breeds and unrecognized breeds to compete.***

**Pas d'espace intérieur pour les cages. Prévoir votre abri. / *No crating inside. Plan your shelter.*
Aucun entraînement sur les lieux, sauf dans l'aire d'échauffement désignée.
*There shall be no training at the venue other than in the designated warm-up area.***

**Ces événements sont tenus en vertu des règlements du Club Canin Canadien.
*These events are held under the rules of the Canadian Kennel Club.***

BUREAU DE DIRECTION / CLUB OFFICERS

Présidente / *President*
Vice-Présidente / *Vice-President*
Secrétaire / *Secretary*
Trésorière / *Treasurer*
Directrice des expositions/ *Show Director*

Ariane English
Renée Fortier
Roxanne Michel-Morissette
Martine Deschênes
Poste vacant

COMITÉ D'ÉVÈNEMENT / EVENT COMMITTEE

Directrice des concours / *Show Superintendent*
Présidente des concours / *Trial Chairperson*
Secrétaire des concours / *Event Secretary*

Isabelle Giroux
Isabelle Giroux
Sylvie Lapointe
sylsylv2004@yahoo.ca

**DIRECTEUR ZONE 3 CCC
CKC ZONE 3 DIRECTOR**

Denis Gros-Louis
418 928-1460
Zone3director@ckc.ca

**DIRECTEUR EXÉCUTIF CCC
CKC EXECUTIVE DIRECTOR**

Jeff Cornett
200 Ronson Drive, Suite 400
Etobicoke, ON,
M9W 5Z9
ed@ckc.ca

**REPRÉSENTANT ZONE 3 AU CCC
CONSEIL TRAVAIL DE FLAIR
CKC ZONE 3 SCENT DETECTION
COUNCIL REPRESENTATIVE**

Sandra Hébert
Mirabel QC

**VÉTÉRINAIRE SUR APPEL
VETERINARY ON CALL**

Hôpital Vétérinaire Daubigny
3405, boul. Hamel
Québec, QC, G1P 2J3
418-872-5355
<http://www.daubigny.ca>

JUGE / JUDGE

Chris Hansen
1897 Beach Rd
Oxford Mills ON., K0G 1S0

FRAIS D'INSCRIPTIONS / ENTRY FEES:

| | |
|--|--------------------|
| Instinct / <i>Instinct</i> | 35,00\$ |
| Chaque recherche (par chien) / <i>Single component (per dog)</i> | 35,00\$ |
| Droit de participation temporaire (par chien/par concours) / <i>TCN Fee (per trial)</i> | 11,50\$ 11,50\$ |
| Catalogue / <i>Catalogue</i> | 10,00\$ |
| Inscription le jour même (si l'horaire le permet) <i>Same day entry (if schedule permits)</i> | 40,00\$ 40,00\$ |

Les compétiteurs, par la transmission de leurs inscriptions, reconnaissent qu'ils connaissent les règlements des concours de travail de flair du CCC.

Competitors, through the submission of their entries, acknowledge that they know the CKC Scent Detection Trial Rules and Regulations.

CLASSES OFFERTES / CLASSES OFFERED

Instinct, Novice, Ouverte, Par excellence et Maître/ *Instinct, Novice, Open, Excellent and Master*

COMPOSANTES / COMPONENTS

Contenants, Intérieur et Extérieur / *Containers, Interior and Exterior*

PASSAGE À UN NIVEAU SUPÉRIEUR / MOVE-UP

Si un chien enregistré auprès du CCC possède un numéro admissible et satisfait aux exigences d'un titre conformément aux présents règlements, il peut passer à une classe de niveau immédiatement supérieur si l'horaire le permet. Une demande doit être faite par écrit sur le formulaire approprié et présentée au secrétaire du concours par le propriétaire ou le manieur au moins 15 minutes avant le début de la classe.

A dog that is registered in the records of the CKC with an eligible number according to these rules and has fulfilled the requirements for a title in accordance with these rules may be moved to the next level of competition if the schedule permits. The transfer must be on the appropriate move-up form and submitted to the trial secretary by the owner or handler at least 15 minutes before the start of the class.

LES FEMELLES EN CHALEURS ne sont pas autorisées à concourir.

Les frais d'inscriptions seront remboursés à condition que le secrétaire du concours reçoive, le jour du concours ou avant, un certificat de vétérinaire qui confirme que la femelle était en chaleur dans les dix jours qui précèdent le concours

BITCHES IN SEASON are not permitted to compete.

Inscriptions fees will be refunded providing the event secretary receives, on or before the date of the event, a veterinarian's certificate declaring that the bitch was in season within the 10-day period preceding the trial.

PRIX, RUBANS & ROSETTES / PRICES, RIBBONS & ROSETTE

Classe Instinct : un ruban sera décerné aux chiens qui obtiennent le titre.

Autres classes : des rubans de qualification et des rosettes de titre seront présentés

À la fin du concours le samedi et le dimanche les prix suivants seront remis :

- Dalmatian club of Canada : 1 prix chaque jour sera remis par tirage au sort parmi les Dalmatiens qui seront qualifiés.
- Club de Bouvier des Flandres du Québec: 1 prix chaque jour sera remis par tirage au sort parmi les Bouviers des Flandres qui seront qualifiés.
- Loona : 1 prix chaque jour sera remis par tirage au sort parmi tous les chiens.
- Saut d'Eau : Tirage au sort parmi les bénévoles et les participants avec chien vétérán.
- La Vallée Secrète : 1 certificat cadeau de 25 \$ sera remis chaque jour par tirage au sort parmi les participants.

*Instinct Class: Ribbon will be awarded to dogs with qualifying score and instinct title.
Other classes: Rosette will be awarded to dogs with qualifying titles (other than instinct).
At the end of the trials, Saturday and Sunday, the following prizes will be presented:*

- *Dalmatian club of Canada : 1 prize randomly drawn each day among the Dalmatians who will have qualified.*
- *Club de Bouvier des Flandres du Québec : 1 prize randomly drawn each day among the Bouviers des Flandres who will have qualified.*
- *Loona : 1 prize randomly drawn each day among all dogs.*
- *Saut d'Eau : Randomly drawn for volunteers and participants with veteran dog.*
- *La Vallée Secrète : 1 gift certificate of 25 \$ will be awarded each day by randomly drawn among the participants.*

MERCI À TOUS LES COMMANDITAIRES POUR LEUR SUPPORT!!!
THANK YOU TO ALL THE SPONSORS FOR THEIR SUPPORT!!!

INSCRIPTIONS / ENTRIES

Les inscriptions se feront **EXCLUSIVEMENT** via le site de **DogShow.ca**
*Register exclusively via through **DogShow.ca***

Pour toutes questions, écrire à Sylvie Lapointe : / *For any questions, write to Sylvie Lapointe:*
sylysyl2004@yahoo.ca

Aucune inscription ne peut être modifiée et les droits d'inscription ne pourront pas être remboursés après la date limite. Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée du paiement des frais. **PAIEMENT PAR WWW.DOGSHOW.CA.**

No registration can be modified and registration fees can't be refunded after the deadline. No registration will be accepted if it isn't accompanied by payment of fees. PAYMENT BY WWW.DOGSHOW.CA



S'INSCRIRE EN LIGNE @ WWW.DOGSHOW.CA



Des frais de service de 10 % s'appliquent sur les inscriptions en ligne ou par la poste.
Le paiement peut être effectué par carte de crédit ou Interac.



ENTER ONLINE @ WWW.DOGSHOW.CA



A service charge of 10% will be assessed. This includes entries sent online or post using a credit card or Interac for payment.

**VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS CI-DESSOUS :
PLEASE READ THE INFORMATION BELOW:**

Tous les chiens doivent être tenus en laisse sauf s'ils sont dans l'aire de recherche désignée pendant qu'ils sont jugés. Les chiens doivent être en contrôle sur le site en tout temps.
All dogs must be on leash unless it is in the designated search area being judged. Dogs must be under control within on the site.

Les recherches de contenants peuvent se faire à l'intérieur ou à l'extérieur. Les recherches extérieures peuvent inclure des véhicules.
Containers searches can be held inside or outside. Exterior searches can include vehicles.
Les chiens doivent porter des bottes ou chaussons lors des recherches sur les véhicules.
Dogs must wear boots during trials on vehicles.

La Société Canine de Québec inc. s'efforcera de garantir dans la mesure du possible le bien-être et la sécurité des chiens et de leur propriétaire, mais il n'assumera aucune responsabilité en cas de perte, ou de dommage aux concurrents, à leurs biens personnels ou à leurs chiens.
Société Canine de Québec inc. will endeavor to ensure, to the extent possible, the well-being and safety of dogs and their owners, but will not assume any liability for loss or damage to competitors, their personal property or their dogs.

Seuls les chiens de race dûment enregistrés au CCC ou qui sont admissibles à un tel enregistrement peuvent être inscrits à ces concours. Dans le cas de chiens croisés, un numéro de compagnon canin (NCC) est requis.
Only breed dogs registered in the CKC or eligible for registration may be entered in these competitions. In the case of mixed breed dogs a canine companion number (CCN) is required.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES / ADDITIONAL FEES

Selon les règlements du CCC, un montant de **11,50\$** par chien par concours doit être ajouté aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire sur le formulaire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien au CCC. Le CCC ne confère aucun titre officiel tant que le chien n'est pas enregistré officiellement dans les registres du Club.

According to the CKC rules, an amount of \$11,50 per dog per competition must be added to the registration fee if you are unable to enter on the form the official registration number of your dog at the CKC. The CKC doesn't confer any official title until the dog is officially registered in the CKC's records.

IMPORTANT :

Le club organisateur du concours a le devoir et l'obligation de s'assurer qu'un juge, membre de l'exécutif du club, bénévole ou participant à un concours de travail de flair tenu en vertu des présents règlements n'est pas assujéti à une indignité. Le président du comité du concours de travail de flair doit sans tarder signaler au CCC toute infraction à ce règlement, et le CCC peut alors prendre les mesures qu'il juge appropriées sur réception d'un rapport présentant l'infraction à ce règlement.

It shall be the duty and obligation of the trial- giving club to see that a judge, club official, volunteer or any participant at an event held under these rules is not subject to indignities of any kind. The Event Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the CKC shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred.

Le droit de participation pour non-membre s'applique aux chiens qui sont la propriété à part entière d'un non membre du CCC résidant au Canada. Ce droit ne s'applique pas aux membres du CCC ou aux chiens dont un des copropriétaires est membre du CCC. Pour avoir droit au titre, les non-membres ont le choix de payer le droit annuel de participation pour non-membre ou de devenir membre du CCC. Le titre sera retenu si le paiement du droit de non-membre n'est pas reçu dans un délai de 30 jours de la notification et le chien ne pourra pas passer au prochain niveau. (Un formulaire de demande d'adhésion au CCC est disponible à www.ckc.ca sous la rubrique Services aux membres/Formulaires.) Le droit annuel de participation pour non-membre est basé sur l'année civile (de janvier à décembre) au cours de laquelle le chien s'est mérité le ou les titres.

The Non-Member Participation Fee applies to dogs wholly owned by a resident of Canada who is not a member of the CKC; it is not applicable to CKC members or dogs co-owned with a CKC member. In order for the title to be awarded, the non-member will have a choice to either become a CKC member or pay the Non-Member Participation Fee. Failure to comply within 30 days of notification will result in the title being withheld and the dog cannot be moved up to the next level. (For a Membership application, please go to www.ckc.ca under CKC Services and Forms On-Line). The Non-Member Participation Fee is fee paid in the calendar year (January – December) in which the dog achieved its title and/or titles.

HÔTELS ET MOTELS ACCEPTANT LES CHIENS **HOTELS and MOTELS ACCEPTING DOGS**

Comfort Inn Aeroport
1255 boul. Duplessis
Québec, Qc
(418) 872-5900

Hôtel & Suites le Dauphin Québec
400 rue Marais
Québec, Qc
(418) 688-3888

Hôtel & Suites Normandin Québec
4700 boul. Pierre-Bertrand
Québec, Qc
(418) 622-1622/ 1-800-463-6721

Quality Suites
1600, rue Bouvier
Québec, Qc
(418) 622-4244

Vérifier auprès de l'établissement lors de la réservation.
Check with the property when booking.

DIRECTIONS ROUTIÈRES JUSQU'AU SITE DU CONCOURS:

À partir de Québec et Pont Pierre-Laporte, suivre autoroute 40 Ouest. Prendre la sortie 281N en direction de Pont-Rouge/Saint-Raymond. Suivre QC-365 N (environ 19 km) et tourner à droite sur le chemin de la Traverse à Saint-Raymond.

À partir de Montréal/Trois-Rivières: Direction Autoroute **40E**, prendre la sortie 261 vers Portneuf. Tourner à gauche sur la rue Provencher, continuer sur avenue St-Louis, tourner à droite sur la rue St-Charles, continuer sur rang St-Charles. Tourner à droite sur rang St-Georges, continuer sur rue St-Georges, continuer sur rang Ste-Angélique. Tourner à gauche sur Grand Rang/QC-365N, puis tourner à droite sur Chemin de la Traverse jusqu'à destination.

TRIAL SITE DIRECTIONS

From Quebec and Pont Pierre-Laporte: Direction Hw **40E**, take exit 281N to Pont-Rouge/Saint-Raymond. Follow QC-365N (approx. 19 km) and turn right on chemin de la Traverse à Saint-Raymond.

From Montréal/Trois-Rivières: Direction Hw **40E**, take exit 261 to Portneuf. Turn left on Provencher street. Continue on av. St-Louis, turn right on St-Charles street, continue on row St-Charles. Turn right on row St-Georges, continue on St-Georges street and row Ste-Angélique. Turn left on **Grand Rang/QC-365N**, then turn right on Chemin de la Traverse until destination.

Pour plus d'information sur le site, voici le lien du site : <https://valleescrete.com/a-propos>

For more information on the site, here is the link of the site : https://valleescrete.com/a-propos?lang=en_US